



Arrêt maladie pendant congés

Par **poulettesteph**, le **02/12/2017** à **16:12**

bonjour,

je risque de me faire opérer fin décembre.

Mon entreprise ferme pour congé fin d'année.

J'ai posé 1 semaine en congé payé et 1 semaine en récupération (heures faites pendant l'année)

Si je suis en arrêt avant ma semaine de congé payés je ne perdrai pas mes jours de congés que j'aurai à prendre plus tard puisque je prends mon arrêt avant le début de mes congés, ça c'est clair pour moi. Mais si je suis en arrêt la 2eme semaine? Comme ce ne sont pas des congés payés que j'ai posé mais que l'entreprise est fermée suis je considérée comme en congé? Pourrai je récupérer mes jours plus tard?

Merci pour vos éclaircissements

S

Par **morobar**, le **03/12/2017** à **08:48**

Bonjour,

J'ai du mal à percevoir votre question.

Vous posez des RTT (récupération) pendant les jours de fermeture de l'entreprise ?

Par **poulettsteph**, le **03/12/2017** à **09:09**

oui car j'ai déjà posé 4 semaines en été il me reste 1 semaine que je pose avant la fermeture et je pose la 2eme semaine en récupération pendant l'arrêt.

Par **morobar**, le **04/12/2017** à **10:02**

Ma question sous-entendait "pourquoi".